

CARMAT SA
Société Anonyme
Au capital de 153.114,44 euros
Siège social : 36, avenue de l'Europe,
Immeuble l'Etendard – Energy III, 78140 Vélizy-Villacoublay
504 937 905 RCS Versailles

**TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2010**

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du Conseil d'administration ;
2. Nomination de Monsieur Henri Lachmann en qualité de nouvel Administrateur ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Nomination de Monsieur Henri Lachmann en qualité de nouvel administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

Décide de nommer Monsieur Henri Lachmann,
Demeurant 35 rue Joseph Monier 92500 Rueil Malmaison,

En qualité de nouvel Administrateur et ce pour une durée de six années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Monsieur Henri Lachmann a d'ores et déjà déclaré accepter le mandat qui lui est confié et n'exercer aucune fonction, ni être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal de la présente assemblée, en vue d'effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par la législation en vigueur.